



Catégorie

**A**

# ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE TERRITORIAL

Bilan du concours

---

SESSION 2019

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

# Concours d'administrateur territorial Session 2019

---

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'administrateur territorial session 2019 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 15 janvier 2019.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- ✚ **Concours externe** : 24 postes
- ✚ **Concours interne** : 22 postes
- ✚ **Troisième concours** : 4 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2019 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 19 avril 2019.

Le jury s'est réuni le 03 mai 2019 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites dans l'un des centres d'écrits (Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion) du lundi 24 juin au vendredi 28 juin 2019.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 06 septembre 2019.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris, comme suit :

- ✚ Concours externe : les 08 et 09 et du 15 au 18 octobre 2019  
(5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ Concours interne : du 05 au 07 et du 13 au 15 novembre 2019  
(4 ou 5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ Troisième concours : les 14, 15 et 22 novembre 2019  
(3 à 4 épreuves par candidat réparties sur 1 à 2 jours)

La réunion d'admission s'est tenue le 26 novembre 2019.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# Sommaire

<b>I. COMPOSITION DES JURYS .....</b>	<b>- 6 -</b>
1) Concours externe .....	- 6 -
2) Concours interne .....	- 7 -
3) Troisième concours .....	- 8 -
<b>II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES .....</b>	<b>- 9 -</b>
1) Concours externe .....	- 9 -
2) Concours interne .....	- 12 -
3) Troisième concours .....	- 15 -
<b>III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES .....</b>	<b>- 17 -</b>
1) Concours externe .....	- 17 -
2) Concours interne .....	- 19 -
3) Troisième concours .....	- 20 -
<b>IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY .....</b>	<b>- 21 -</b>
<b>V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES .....</b>	<b>- 23 -</b>
1) Concours externe .....	- 23 -
2) Concours interne .....	- 23 -
3) Troisième concours .....	- 24 -
<b>VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES .....</b>	<b>- 25 -</b>
1) Concours externe .....	- 25 -
2) Concours interne .....	- 29 -
3) Troisième concours .....	- 35 -
<b>VII. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES .....</b>	<b>- 39 -</b>
1) Concours externe .....	- 39 -
2) Concours interne .....	- 42 -
3) Troisième concours .....	- 45 -
<b>VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES .....</b>	<b>- 46 -</b>
1) Concours externe .....	- 46 -

2) Concours interne.....	- 47 -
3) Troisième concours .....	- 48 -
<b>IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS .....</b>	<b>- 50 -</b>
<b>X. CANDIDATS INSCRITS .....</b>	<b>- 50 -</b>
<b>XI. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR .....</b>	<b>- 50 -</b>
<b>XII. CANDIDATS PRÉSENTS .....</b>	<b>- 51 -</b>
<b>XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS .....</b>	<b>- 53 -</b>
<b>XIV. PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS.....</b>	<b>- 55 -</b>
<b>XV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ.....</b>	<b>- 57 -</b>
1) Notes obtenues par épreuves.....	- 57 -
• <input type="checkbox"/> Concours externe.....	- 57 -
• <input type="checkbox"/> Concours interne.....	- 59 -
• <input type="checkbox"/> Troisième concours .....	- 61 -
2) Moyennes générales par concours .....	- 62 -
3) Résultats d'admissibilité.....	- 62 -
<b>XVI. CANDIDATS ADMISSIBLES .....</b>	<b>- 63 -</b>
<b>XVII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES .....</b>	<b>- 63 -</b>
<b>XVIII. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION.....</b>	<b>- 67 -</b>
1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières .....	- 67 -
• <input type="checkbox"/> Concours externe.....	- 67 -
• <input type="checkbox"/> Concours interne.....	- 67 -
• <input type="checkbox"/> Troisième concours .....	- 68 -
2) Notes obtenues par épreuves .....	- 69 -
• <input type="checkbox"/> Concours externe.....	- 69 -
• <input type="checkbox"/> Concours interne.....	- 71 -
• <input type="checkbox"/> Troisième concours .....	- 73 -
3) Notes obtenues aux épreuves à choix de matières.....	- 74 -
• <input type="checkbox"/> Concours externe.....	- 74 -
• <input type="checkbox"/> Concours interne.....	- 76 -
• <input type="checkbox"/> Troisième concours .....	- 77 -

**4) Moyennes générales par concours..... - 78 -**

**5) Résultats d'admission..... - 78 -**

**XIX. LAURÉATS .....- 79 -**

• *Concours externe.....- 79 -*

• *Concours interne.....- 79 -*

• *Troisième concours .....- 80 -*

**XX. PROFIL DES LAURÉATS .....- 81 -**

# I. COMPOSITION DES JURYS

---

## 1) Concours externe

<b>Président</b>	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
<b>Élus locaux</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
	<b>Madame Julie GOBERT</b> Conseillère départementale Département de Seine et Marne
	<b>Madame Elsa SCHALCK</b> Vice-présidente Région Grand Est
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
	<b>Monsieur Guy PEIGNER</b> Ingénieur en chef territorial Ville de Besançon
	<b>Madame Claire-Sophie TASIAS</b> Administratrice territoriale Ville de Maisons-Alfort
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Madame Anne COSTE DE CHAMPERON</b> Directrice générale adjointe Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
	<b>Monsieur Florent GUENARD</b> Maître de conférences Ecole Normale Supérieure
	<b>Monsieur Alain PENIN</b> Psychologue, expert agréé par la Cour de cassation de Paris

## 2) Concours interne

<b>Président</b>	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
<b>Élus locaux</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
	<b>Madame Isabelle LE BAL</b> Conseillère régionale Région Bretagne
	<b>Madame Marie RECALDE</b> Conseillère métropolitaine Bordeaux Métropole
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Monsieur Alain BENARD</b> Administrateur territorial Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
	<b>Madame Carole DESMARAIS</b> Ingénieure en chef territoriale Région Occitanie
	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Monsieur Stéphane AUZILLEAU</b> Administrateur territorial Cour de comptes
	<b>Madame Isabelle MULLER-QUOY</b> Maître de conférence HDR Université de Picardie
	<b>Monsieur Alain PENIN</b> Psychologue, expert agréé par la Cour de cassation de Paris

### 3) Troisième concours

<b>Président</b>	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
<b>Élus locaux</b>	<b>Monsieur Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire Ville de Villeurbanne
	<b>Madame Julie GOBERT</b> Conseillère départementale Département de Seine et Marne
	<b>Madame Isabelle LE BAL</b> Conseillère régionale Région Bretagne
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Monsieur Julien DION</b> Administrateur territorial Ville de La Rochelle
	<b>Madame Julie GATINEAU</b> Conservatrice territoriale de bibliothèques Communauté d'agglomération d'Yerres Val de Seine
	<b>Monsieur Olivier PARCOT</b> Administrateur territorial Ville de Nantes
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Monsieur Yves CHAPPOZ</b> Professeur des universités Université Lyon 3
	<b>Madame Françoise FLEURANT ANGBA</b> Présidente de l'AFIGESE
	<b>Monsieur Alain PENIN</b> Psychologue, expert agréé par la Cour de cassation de Paris

## II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

---

### 1) Concours externe

#### Composition portant sur un sujet d'économie

***Monsieur Florent AUBRY-LOUIS***

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à Mulhouse

***Monsieur Hervé BARIOULET***

Administrateur territorial, directeur stratégie et territoire à la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

***Monsieur Patrick BRENNER***

Administrateur territorial à la région Île-de-France et expert auprès de la Commission européenne

***Monsieur Jérôme COFFINET***

Économiste à la Banque de France

***Monsieur Aloys DOMON***

Administrateur territorial, responsable du service FEDER à la direction des politiques européennes du Conseil régional des Pays de la Loire

***Monsieur Michel RUIMY***

Professeur en économie à l'École supérieure de commerce de Paris

***Monsieur Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES***

Directeur exécutif du département d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris

***Monsieur Vincent TREMOLET***

Conseil en stratégie de financement et gouvernance des organisations

#### Composition portant sur un sujet de droit public

***Monsieur Philippe BUZZI***

Conseiller référendaire à la Cour des comptes

***Madame Nadine DANTONEL-COR***

Maître de conférences HDR en droit public, Université de Lorraine

***Monsieur Gilles GUIHEUX***

Directeur du centre de recherches des écoles de Saint Cyr Coëtquidan

***Monsieur Pierre LARROUMEC***

Président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux

***Monsieur Nicolas PANNIER***

Administrateur territorial, Directeur général adjoint des services de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud

***Monsieur Dominique POCREAU***

Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle

***Madame Aurore RANÇON-MEYREL***

Directrice territoriale, Directrice des affaires juridiques, des assemblées et de l'achat public de la commune de Villeneuve-Saint-Georges

***Monsieur Erwan ROYER***

Directeur éditorial, secteur public - Dalloz

**Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier  
l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier soulevant un problème  
d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

***Monsieur Domitien DÉTRIE***

Administrateur territorial, directeur général des services de la communauté d'agglomération du Muretain

***Monsieur Jérôme DEZOBRY***

Administrateur territorial, Président du Directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe

***Madame Sandrine GALLAIS***

Formatrice, Caen

***Madame Lénie GIRARDOT***

Administratrice territoriale, Directrice générale adjointe du pôle ressources à Lorient agglomération

***Monsieur Alain LE BRIS***

Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie

***Madame Sylvie MAKARENKO***

Administratrice territoriale, Directrice en innovation et prospective territoriale à Bordeaux Métropole

***Monsieur Alain OSMONT***

Président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris

***Monsieur Patrick PASQUIER***

Chargé de mission RGPD, Grand Paris Seine Ouest

## **Composition portant sur une question de la société contemporaine**

***Monsieur Cyrille BONVILLAIN***

Directeur général adjoint ressources et développement au Conseil départemental du Loir-et-Cher

***Monsieur Patrick BRENNER***

Administrateur territorial à la région Île-de-France et expert auprès de la Commission européenne

***Madame Violaine CHENEL***

Directrice du pôle ressources du bureau national interprofessionnel du cognac

***Monsieur Vincent CROSNIER DE BRIANT***

Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Île-de-France

***Monsieur Julien DION***

Administrateur territorial, Commune de La Rochelle

***Madame Sandrine GALLAIS***

Formatrice, Caen

***Monsieur Jacques HENRI-ROBERT***

Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage

***Madame Claire-Sophie TASIAS***

Administratrice territoriale, commune de Maisons-Alfort

### **Épreuve de finances publiques consistant en la rédaction de réponses synthétiques à des questions courtes**

***Madame Sandra DE PINHO***

Administratrice territoriale, Directrice qualité et performance à la région Hauts de France

***Madame Laure GÉRARD***

Première conseillère à la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire

***Monsieur Jean-François GIUNTI***

Administrateur territorial, Directeur des personnes âgées et des personnes handicapées au Conseil départemental des Côtes d'Armor

***Monsieur Louis-Antoine SOUCHET***

Administrateur, Chef de projet senior, Agence Française de développement à Paris

***Madame Sandrine TAUPIN***

Administratrice territoriale, Magistrat à la chambre régionale des comptes d'Île de France

***Monsieur Luc-Alain VERVISCH***

Administrateur territorial, Directeur des Études de La Banque Postale

## **2) Concours interne**

### **Note de synthèse et de propositions, à partir d'un dossier, portant sur un sujet d'économie**

***Monsieur Florent AUBRY-LOUIS***

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à Mulhouse

***Monsieur Hervé BARIOULET***

Administrateur territorial, Directeur stratégie et territoire à la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

***Monsieur Aloys DOMON***

Administrateur territorial, Responsable du service FEDER à la direction des politiques européennes du conseil régional des Pays de la Loire

***Monsieur Michel RUIMY***

Professeur en économie à l'École supérieure de commerce de Paris

***Monsieur Jean-Pierre SABIO***

Administrateur territorial, Directeur général adjoint en stratégie de prospective et ressources au conseil régional des Pays de la Loire

***Monsieur Vincent TREMOLET***

Conseil en stratégie de financement et gouvernance des organisations.

### **Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet de droit public**

***Monsieur Philippe BUZZI***

Conseiller référendaire à la Cour des comptes

***Monsieur Gilles GUIHEUX***

Directeur du centre de recherches des écoles de Saint Cyr Coëtquidan

***Monsieur Pierre LARROUMEC***

Président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux

***Monsieur Nicolas PANNIER***

Administrateur territorial, Directeur général adjoint des services de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud

***Monsieur Dominique POCREAU***

Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle

***Madame Aurore RANÇON-MEYREL***

Directrice territoriale, Directrice des affaires juridiques, des assemblées et de l'achat public de la commune de Villeneuve-Saint-Georges

## **Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier**

### ***Monsieur Patrick BRENNER***

Administrateur territorial à la région Île de France et expert auprès de la Commission européenne

### ***Madame Anne COLLIN***

Administratrice territoriale, Directrice des ressources humaines au conseil départemental de la Mayenne

### ***Madame Carole DESMARAIS***

Ingénieure en chef territoriale, Région Occitanie

### ***Madame Sandrine GALLAIS***

Formatrice, Caen

### ***Madame Sylvie MAKARENKO***

Administratrice territoriale, Directrice de l'innovation et de la prospective territoriale à Bordeaux Métropole

### ***Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE***

Administrateur territorial, Secrétaire général à l'office public de l'habitat de l'Eurométropole de Strasbourg

## **Composition portant sur une question de la société contemporaine**

### ***Monsieur Patrick BRENNER***

Administrateur territorial à la région Île de France et expert auprès de la Commission européenne

### ***Monsieur Pierre BRUTHIAUX***

Conservateur territorial de bibliothèques (en retraite)

### ***Monsieur Thomas COLLIN***

Administrateur territorial, Directeur général adjoint en charge des ressources et du pilotage au conseil départemental de l'Eure

### ***Madame Anne COSTE DE CHAMPERON***

Directrice générale adjointe, Le Havre Seine Métropole

### ***Madame Julie GATINEAU***

Conservatrice territoriale de bibliothèques, Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

### ***Monsieur Jacques HENRI-ROBERT***

Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage

**Épreuve de finances publiques consistant en la rédaction de réponses  
synthétiques à des questions courtes**

***Monsieur Pascal FORTOUL***

Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais

***Madame Laure GERARD***

Première conseillère à la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire

***Madame Sophie PISTONE***

Administratrice territoriale, Première conseillère à la chambre régionale des comptes de Provence Alpes Côte d'azur

***Monsieur Sébastien SIMOES***

Administrateur civil, Chef du bureau de la fiscalité locale, Direction générale des collectivités locales auprès du Ministère de l'intérieur, Paris

***Madame Sandrine TAUPIN***

Administratrice territoriale, Magistrat à la chambre régionale des comptes d'Île de France

***Monsieur Luc-Alain VERVISCH***

Administrateur territorial, Directeur des Études de La Banque Postale

### **3) Troisième concours**

#### **Note de synthèse et de propositions, à partir d'un dossier portant sur un sujet d'économie**

***Monsieur Florent AUBRY-LOUIS***

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à Mulhouse

***Monsieur Jérôme COFFINET***

Économiste à la Banque de France

#### **Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet de droit public**

***Madame Claire DEMUNCK***

Responsable Pôle Collectivités territoriales, Dalloz

Rédactrice en chef – Actualité juridique Collectivités territoriales

***Monsieur Dominique POCREAU***

Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle

#### **Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

***Monsieur Domitien DÉTRIE***

Administrateur territorial, Directeur général des services de la communauté d'agglomération du Muretain

***Madame Lénie GIRARDOT***

Administratrice territoriale, Directrice générale adjointe du pôle ressources à Lorient agglomération

#### **Composition portant sur une question de la société contemporaine**

***Monsieur Stéphane AUZILLEAU***

Administrateur territorial, Rapporteur à la 4<sup>ème</sup> chambre, Cour des comptes de Paris

***Monsieur Thomas COLLIN***

Administrateur territorial, directeur général adjoint en charge des ressources et du pilotage au conseil départemental de l'Eure

**Épreuve de finances publiques consistant en la rédaction de réponses synthétiques à des questions courtes**

***Madame Sandra DE PINHO***

Administratrice territoriale, Directrice qualité et performance à la région Hauts de France

***Madame Sandrine TAUPIN***

Administratrice territoriale, Magistrate à la chambre régionale des comptes d'Île de France

### III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

#### 1) Concours externe

<b>Questions sociales</b>	<b>Monsieur Jacques HENRI-ROBERT</b> Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage
	<b>Monsieur Guy CARRIEU</b> Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Marne
<b>Union européenne</b>	<b>Monsieur Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial au Conseil régional d'Île-de-France et expert auprès de la Commission européenne
	<b>Monsieur Damien THIERRY</b> Maître de conférences en droit public à l'université François Rabelais de Tours
<b>Droit et gestion des collectivités locales</b>	<b>Monsieur Alain LE BRIS</b> Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie
	<b>Monsieur Gilles GUIHEUX</b> Directeur du centre de recherches des écoles de Saint Cyr Coëtquidan
<b>Anglais</b>	<b>Madame Valérie GACON</b> Professeure d'anglais à l'université de Bourgogne
	<b>Madame Faouzia BENDERDOUCHE</b> Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie
<b>Allemand</b>	<b>Madame Margarete STURM FOUCAULT</b> Maître de conférences en allemand, chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'Institut d'études politiques de Paris
	<b>Madame Christine DEMAISON</b> Maître de conférences en allemand (en retraite)
<b>Espagnol</b>	<b>Madame Patricia CHIROT</b> Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne
	<b>Madame Stéphanie DECANTE</b> Maître de conférences à l'université Paris X Nanterre-La Défense
<b>Italien</b>	<b>Madame Sabina CASSANELLI-MODUGNO</b> Professeure à l'Institut d'études politiques de Paris

	<p><b>Madame Norma ROMANELLI</b> Professeure d'italien et responsable de formation à la Chambre de commerce italienne pour la France</p>
--	--

## 2) Concours interne

<b>Questions sociales</b>	<b>Monsieur Jacques HENRI-ROBERT</b> Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage
	<b>Monsieur Guy CARRIEU</b> Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Marne
<b>Union européenne</b>	<b>Madame Karine ABDEREMANE</b> Maître de conférences en droit public à l'université François Rabelais de Tours
	<b>Monsieur Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial au Conseil régional d'Île-de-France, expert auprès de la Commission européenne
<b>Droit et gestion des collectivités locales</b>	<b>Madame Nelly FERREIRA</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Cergy-Pontoise
	<b>Monsieur Jean- Robert JOURDAN</b> Administrateur territorial, inspecteur à l'Inspection générale des affaires sociales
<b>Anglais</b>	<b>Madame Faouzia BENDERDOUCHE</b> Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie
	<b>Madame Isabelle DEPARDIEU</b> Professeure certifiée d'anglais à l'université de Bourgogne
<b>Allemand</b>	<b>Madame Margarete STURM FOUCAULT</b> Maître de conférences en allemand, chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'Institut d'études politiques de Paris
	<b>Madame Christine DEMAISON</b> Maître de conférences en allemand (en retraite)
<b>Italien</b>	<b>Madame Sabina CASSANELLI-MODUGNO</b> Professeure à l'Institut d'études politiques de Paris
	<b>Madame Norma ROMANELLI</b> Professeure d'italien et responsable de formation à la Chambre de commerce italienne pour la France
<b>Espagnol</b>	<b>Madame Patricia CHIROT</b> Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne
	<b>Madame Alcira MAUCLAIR-LOPEZ</b> Professeure certifiée d'espagnol à Chambray Les Tours

### 3) Troisième concours

<b>Questions sociales</b>	<b>Monsieur Jacques HENRI-ROBERT</b> Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage
	<b>Monsieur Guy CARRIEU</b> Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Marne
<b>Union européenne</b>	<b>Madame Karine ABDEREMANE</b> Maître de conférences en droit public à l'université François Rabelais de Tours
	<b>Monsieur Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial au Conseil régional d'Île-de-France, expert auprès de la Commission européenne
<b>Droit et gestion des collectivités locales</b>	<b>Madame Nelly FERREIRA</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Cergy-Pontoise
	<b>Monsieur Jean- Robert JOURDAN</b> Administrateur territorial, inspecteur à l'Inspection générale des affaires sociales
<b>Anglais</b>	<b>Madame Faouzia BENDERDOUCHE</b> Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie
	<b>Madame Isabelle DEPARDIEU</b> Professeure certifiée d'anglais à l'université de Bourgogne

## IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

---

Présider un tel jury est une belle aventure humaine tant intellectuelle que relationnelle.

Présider ce jury a consisté à faire en sorte que tout un chacun puisse exprimer son analyse et sa sensibilité dans une relation aux candidats se voulant exigeante et respectueuse.

Présider ce jury a consisté à permettre à chacun d'évaluer tant les connaissances que la motivation et la personnalité des candidats dans un cadre juridique, spatial et temporel donné et à respecter.

Je remercie tous les collègues du CNFPT pour leur attention, leur organisation millimétrée et leurs qualités relationnelles.

**La diversité des membres du jury** a permis une variété d'approche et d'analyse : connaissances générales et « techniques » des collectivités locales et de la société française, finesse et pertinence des raisonnements, appréhension de la relation entre administration, élus et citoyens, capacité à se projeter à ce niveau de responsabilité,

**Le fonctionnement du jury** a permis des délibérés succincts argumentés et discutés visant à évaluer certes la prestation des candidats avant tout mais aussi leur potentiel. Il faut reconnaître qu'à de très rares exceptions près, les membres du jury convergeaient vite sur une évaluation commune qui n'a varié qu'à la marge.

**L'exercice de mise en situation collective** a été plutôt bien réalisé par des candidats plutôt bien préparés. Le jury s'est efforcé d'évaluer la capacité à analyser sa propre prestation, à percevoir les dynamiques individuelles, les interactions entre acteurs et les phénomènes de groupe.

La prestation individuelle pendant l'exercice de mise en situation collective a été prise en compte mais a fait l'objet d'une moindre pondération.

**Les candidats à ce niveau** étaient pratiquement tous solides en connaissances. Nous pouvons les inviter à aller au-delà des mentions classiques enseignées dans les cycles de préparation en donnant à voir leur capacité d'analyse plus que leurs connaissances, leur vivacité d'esprit plus que leur capacité de mémoire, le courage de leurs opinions plus que les récits convenus. « Soyez vous-même » et comptez sur l'intelligence collective du jury pour percevoir votre aptitude à assurer des responsabilités dans le monde des collectivités locales qui est -plus que jamais- celui où se construit l'avenir du pays : le lien social et politique, la citoyenneté de tous les jours, les grandes transitions écologiques et sociétales, etc.

Les candidats étaient d'un bon niveau. **Un certain nombre de lauréats ont préféré rejoindre la fonction publique d'Etat.** J'y vois 3 raisons : l'une liée au profil d'un grand nombre de candidats internes très façonnés et intéressés par l'administration d'État et qui auraient beaucoup à apprendre du contact des élus et citoyens ; l'autre liée à l'image et à l'attrait de cette école et de ce qu'elle dit d'un prestige social (c'est dur d'y renoncer probablement). La dernière est liée à l'image brouillée des métiers territoriaux et de l'école qui y prépare, encore perceptible chez les candidats.

Je suis persuadé que la dynamique grandissante des collectivités locales finira par révéler le grand intérêt des postes à responsabilité passionnants que l'administration territoriale propose.

# V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

---

## 1) Concours externe

- ✚ **Composition portant sur un sujet d'économie**  
*Faut-il toujours privilégier la concurrence ?*
- ✚ **Composition portant sur un sujet de droit public**  
*La police administrative peut-elle porter atteinte aux libertés publiques ?*
- ✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**  
*Les modalités d'une nouvelle étape de mutualisation à destination de l'ensemble des communes d'une agglomération : pilotage de la démarche et conditions de réussite de mise en œuvre.*
- ✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine**  
*L'indignation, la résistance : crise de la démocratie ou refus d'une société de transitions ?*
- ✚ **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**  
*La participation des collectivités locales au redressement des finances publiques vous paraît-elle suffisante ?  
Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) peut-il encore être un instrument de stratégie financière ?  
Pensez-vous que l'ultime réforme de la fiscalité locale pourrait passer par sa disparition ?  
Le principe d'annualité budgétaire présente-t-il encore un intérêt ?*

## 2) Concours interne

- ✚ **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie**  
*Quels sont les impacts des réformes territoriales récentes sur les dépenses de fonctionnement des collectivités ?*
- ✚ **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public**  
*La pertinence d'insérer une clause Molière dans les marchés d'une collectivité.*
- ✚ **Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle**  
*Les questions d'égalité hommes / femmes : établissement d'une note permettant d'alimenter la réflexion des élus, tout en précisant les enjeux et la stratégie à mettre en œuvre à court et moyen terme.*
- ✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine**  
*L'indignation, la résistance : crise de la démocratie ou refus d'une société de transitions ?*
- ✚ **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**  
*La mise en place d'un contrat financier entre l'État et les grandes collectivités est-elle susceptible de limiter l'autonomie financière des collectivités concernées ?  
En quoi la mise en place du compte financier serait-elle de nature à améliorer la gestion financière des collectivités ?  
Avec la suppression à terme de la taxe d'habitation, la fiscalité locale a-t-elle encore un avenir ?  
Les collectivités territoriales sont-elles trop endettées ?*

### **3) Troisième concours**

✚ **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie**

*Les inégalités économiques entre territoires.*

✚ **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public**

*L'utilisation des réseaux sociaux par les agents publics : droits, devoirs et implications juridiques*

✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

*Politique de développement du patrimoine forestier et de mise en valeur d'une filière bois respectueuse de l'environnement : les différentes possibilités d'intervention d'une région permettant d'impliquer tous les acteurs.*

✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine**

*L'indignation, la résistance : crise de la démocratie ou refus d'une société de transitions ?*

✚ **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**

*Dématérialisation : quelles conséquences pour la fonction financière dans le domaine public ?*

*Les nouvelles obligations pour le rapport d'orientations budgétaires sont-elles vraiment utiles pour la démocratie locale ?*

*La dette publique française est-elle maîtrisable ?*

## VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

---

### 1) Concours externe

#### ✚ Composition portant sur un sujet d'économie

*Le sujet proposé était intéressant et très en prise avec les enjeux d'actualité. La formulation invitait à un traitement nuancé de l'enjeu de la concurrence. Il s'appuyait sur la conception libérale selon laquelle la concurrence est source d'augmentation du bien-être des acteurs et de performance économique mais venait immédiatement en souligner les limites avec le terme « toujours ». Il s'agissait donc d'un sujet tout à fait indiqué pour un concours administratif et qui permettait d'évaluer à la fois la maîtrise de la théorie économique et les capacités d'analyse, de problématisation des candidats.*

*La dimension territoriale de la concurrence n'était pas directement introduite par le sujet mais les documents permettaient de la percevoir nettement.*

*Le sujet a été plutôt bien perçu par les candidats, même si leur capacité à en appréhender les différentes facettes a été variable. Ils ont toutefois relativement peu insisté sur le postulat de départ du caractère bénéfique de la concurrence. En effet, pour qu'il soit envisageable de privilégier toujours la concurrence, celle-ci doit disposer d'avantages importants et difficiles à contester. Une description précise des atouts de la concurrence aurait donné à sa critique ultérieure, plus largement abordée par la plupart des copies, un impact renforcé.*

*Les candidats ont relativement bien compris le caractère central de la question du degré de concurrence souhaitable dans l'économie et de son application contrastée selon les secteurs d'activité.*

*Un travail plus important sur la question des biens (communs, non rivaux...) aurait souvent été utile alors que la question des marchés (monopole naturel, oligopoles...) a été mieux identifiée. Par ailleurs, la question de la concurrence entre territoires qui permettait une illustration ancrée dans ce concours d'administrateur territorial n'a été que rarement abordée.*

*Il a été également noté que, s'il n'y a pas eu de problème de compréhension du sujet, les candidats ont néanmoins du mal à reformuler la question de manière à dégager une thèse, à vraiment conclure, à prendre une position.*

*Enfin, certains candidats ont manqué de façon évidente de recul, et ont vraiment peiné à inscrire le sujet dans des problématiques concrètes et reliées aux territoires.*

*Le niveau d'ensemble des candidats a été relativement bon. Peu de copies ont témoigné d'une incompréhension totale des attendus de l'épreuve ou d'une absence complète de connaissance de l'économie. Cependant, la grande majorité des copies ont peiné à dépasser un niveau moyen (noté de 8 à 12) du fait d'une approche trop approximative ou partielle.*

*Les candidats qui sont parvenus à assurer les principaux attendus de l'épreuve à bon niveau sont plutôt rares : méthodologie, connaissances, construction d'un raisonnement, bonne utilisation des documents, qualité de l'expression et de la présentation de la copie.*

*Ces candidats solides sur tous ces plans sont donc logiquement valorisés, a contrario, les copies très contrastées traduisent en général de réelles lacunes, souvent dans la gestion du temps.*

*Cette épreuve de composition d'économie est essentielle dans le cadre d'un concours externe de catégorie A+ car elle permet d'évaluer la compréhension des enjeux économiques qui constitueront un élément important du contexte dans lequel s'inscrira l'action des lauréats du concours.*

*Compte tenu de la dominante juridique de la plupart des formations menant au concours externe d'administrateur territorial, l'épreuve d'économie permet de valoriser des compétences différentes mais complémentaires. Le format actuel de l'épreuve qui intègre un dossier documentaire change assez substantiellement la nature du travail demandé qui évolue d'une réflexion cadrée par les propres connaissances du candidat à un exercice où une mise en valeur intelligente des documents devient un enjeu central. Cela fait nécessairement évoluer les leviers à mobiliser pour se démarquer des autres candidats mais permet de procéder sans difficulté accrue à la sélection des copies au regard de leur qualité.*

#### **✚ Composition portant sur un sujet de droit public**

*Le sujet ne comportait pas de difficulté particulière. Il s'agissait d'une thématique traditionnelle permettant de bien voir les interactions entre les différentes autorités intervenant au niveau central et local, la diversité des contrôles opérés tant par les juges nationaux que par ceux européens, en s'appuyant sur une actualité dense en la matière.*

*Par ailleurs, il permettait de croiser connaissances juridiques, hiérarchie des normes, enjeux de société et de vérifier efficacement la capacité du candidat à dresser un panorama exhaustif et précis mais aussi de formuler une analyse précise et cohérente.*

*L'ensemble des candidats a bien perçu ce sujet (hors sujet rares) et les copies ont été globalement d'un niveau moyen.*

*Le sujet a été traité comme un sujet de droit public combinant les éléments de plusieurs matières (droit administratif, droit constitutionnel, droit européen et libertés publiques). Ils ont bien compris la formulation interrogative qui incitait à la mise en œuvre d'une réflexion critique et mesurée sans en exploiter complètement les enjeux.*

*Les problèmes ont été concentrés sur l'analyse des termes du sujet qui ne comportaient toutefois pas de difficulté particulière. C'est ainsi que peu de devoirs ont bien mis en évidence la notion même d'ordre public et son évolution sur le champ de la police administrative. De plus, certains ont semblé éprouver la nécessité de définir de façon précise la conception et l'étendue des libertés publiques au point d'en faire une sous-partie à part entière dans les développements du plan. L'origine de ces errements semble provenir d'une élaboration de l'introduction trop rapide.*

*La problématique a souvent été négligée : c'est d'ailleurs ce qui a fait la différence entre les copies moyennes et les bonnes.*

*Beaucoup de candidats sont partis du postulat que la police administrative restreignait les libertés publiques. Très rares sont ceux qui ont évoqué le fait que la police administrative, au départ, protège les libertés publiques. Et du fait de ce postulat erroné de départ, ces candidats n'ont pas bien traité le sujet.*

*Plusieurs copies étaient plus philosophiques que juridiques et certaines présentaient des jugements de valeurs sur le rôle de la police administrative voire des préconisations sur les modalités de limiter les libertés publiques remettant en cause le principe même de démocratie représentative et de décentralisation.*

*Les autres pointes d'aspérité portent sur une maîtrise parfois un peu superficielle de certains concepts (notamment sur l'intensité du contrôle juridictionnel, le périmètre de la police administrative et la distinction entre polices générale et spéciale) et de certaines connaissances (textes et jurisprudences comportant des erreurs de référencement et de dates).*

*Les points forts ont été concentrés sur la maîtrise d'un plan formalisé ou non en deux parties et le souci de présenter de manière soignée la copie. Il est à noter également une volonté forte d'illustrer la démonstration par la jurisprudence tant interne qu'externe. De façon générale, les copies montrent une utilisation plutôt bien maîtrisée du temps imparti. En revanche, beaucoup de candidats se sont trop reposés sur les documents, ce qui les a amenés à ne pas exercer suffisamment leur esprit critique et de réflexion.*

#### **✚ Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

*Le sujet d'actualité proposé devait normalement permettre aux candidats de faire état de leurs qualités de synthèse et de proposition. Le dossier joint permettait d'apprécier l'état de la question (mutualisation), d'en saisir les conditions de réussite et les limites possibles (souvent passées sous silence). La mise en situation supposait de rendre compte de l'état de la situation dans ce domaine au sein de la communauté d'agglomération avant de proposer des actions possibles structurant la seconde phase de mutualisation. Les échéances électorales n'ont pas suffisamment été prises en compte par les candidats pour adapter leurs propositions.*

*Globalement, le sujet a été bien perçu par les candidats. Il y a donc eu peu de hors sujet, la gestion du temps a été également correcte.*

*Le niveau d'ensemble a été satisfaisant et des qualités rédactionnelles ont été constatées.*

*Le sujet étant très largement connu des candidats, il nécessitait une connaissance des collectivités déjà importante. Celle-ci est généralement maîtrisée pour ce qui concerne le fonctionnement institutionnel (contexte juridique), moins pour le fonctionnement interne (RH). Néanmoins, les distinctions fines (ex : différence mutualisation / transfert de compétence) ne sont que très rarement connues.*

*La méthode de la note administrative est dans l'ensemble maîtrisée (plan apparent, introduction, propositions concrètes...). Les meilleures copies sont équilibrées entre la partie synthétique et la partie proposition (état des lieux, actions complémentaires à la première phase de mutualisation, pilotage, gouvernance, conditions de réussite et limites éventuelles).*

*En général, le point fort a été la présentation des modalités de mutualisation, la construction du plan et l'introduction. A contrario, trois éléments ont souvent manqué : l'explication claire des conséquences sur le régime indemnitaire, la prise en compte de manière importante du schéma de mutualisation et les élections à venir. Pour ces points, il convient de rappeler aux candidats que, pour cette épreuve, il faut une connaissance du statut de la fonction publique et que la commande se situe bien à une date précise dont il faut tenir compte.*

Enfin, les candidats sont invités à lire et relire les éléments indicatifs de cadrage de cette épreuve afin de s'en imprégner.

#### ✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine

*Le sujet était très intéressant et permettait facilement d'avoir recours à des exemples.*

*Du fait de son thème « la démocratie », il n'était pas si évident, mais sa formulation simplifiait son approche qui, avec une bonne méthode, de la culture, du vocabulaire et de la réflexion, pouvait être abordable. D'autant plus qu'il s'agissait d'un sujet d'actualité qui, de ce fait, pouvait être approché de diverses manières et ne pouvait pas être ignoré des candidats.*

*L'étendue du sujet et le rapport qu'il fallait faire entre crise/démocratie/changement et les concepts d'indignation et de résistance ont trop faiblement été mis en lumière, par méconnaissance du système démocratique et en n'ayant pas une lecture structurée des évolutions en cours qui ont un impact sur l'organisation des pouvoirs et la place donnée aux citoyens. La crise des corps constitués (partis politiques, syndicats, élus) qui affaiblit toute la structuration de la représentativité n'a quasiment pas été abordée.*

*Dans un certain nombre de cas, le sujet n'a pas été particulièrement bien perçu du fait de lacunes méthodologiques, culturelles voire scripturales. Les candidats abordaient le sujet sans l'avoir circonscrit : alors que les termes de l'énoncé n'étaient pas définis, ils apportaient une réponse aux problèmes supposés et quand ils les expliquaient, ils le faisaient de manière lacunaire par manque de base à leur réflexion.*

*Le niveau a été plutôt moyen. Globalement, les candidats ont construit un plan structuré, les définitions étaient correctement maîtrisées. Mais il y a eu un problème de réflexion, d'ouverture et de connaissance générale que ce soit sur les aspects historiques, politiques ou l'ouverture à des exemples non uniquement centrés sur la France.*

*Il a été noté qu'une difficulté rencontrée a été de faire une copie trop historique pour illustrer les indignations et les résistances à travers le temps. Cela a empêché les candidats de rentrer directement dans un sujet clairement posé comme contemporain. Un autre écueil a été de survoler les solutions/remèdes de manière trop générale. C'était pourtant là que les copies pouvaient être les plus créatives. La dimension locale et territoriale des solutions n'a été que très peu envisagée.*

*Enfin, beaucoup de candidats ont laissé de côté un ou plusieurs termes, et un nombre important n'a pas forcément vu l'opposition créée par le « ou » dans le sujet. Ainsi ce dernier n'a pas été complètement traité.*

## ✚ Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes

*Trois des questions posées (1, 3 et 4) étaient assez générales, en lien avec l'actualité, ne posaient pas de difficulté de compréhension et permettaient de mobiliser ses connaissances et de problématiser.*

*Les questions ont été bien comprises bien que les réponses aient été souvent peu problématisées avec des avis consensuels, la quasi-totalité des candidats estimant par exemple que le maintien de la fiscalité locale était indispensable.*

*Pour la question 1, de nombreuses copies ont eu une approche très « étatique » et ne se sont pas placées dans une posture de collectivité locale. Les réponses ont manqué alors d'objectivité sur la question et l'argumentaire a manqué de conviction.*

*La question 2 a été jugée très (trop ?) technique, difficile à rendre stratégique. Quasiment aucun candidat n'a semblé maîtriser cette notion.*

*Le sujet de la question 3 demandait de prendre de la hauteur. Les candidats n'ont pas assez expliqué pourquoi une telle question se pose aujourd'hui et n'ont pas toujours justifié pourquoi la fiscalité locale doit être maintenue. Cette question n'a pas toujours été comprise, souvent traitée en fin de copie, voire pas traitée du tout.*

*La dernière question a été majoritairement abordée sous une approche nationale et non locale. Des candidats ont répondu uniquement dans une perspective des finances publiques de l'État alors que d'autres uniquement des finances locales.*

*Le niveau a été, dans l'ensemble, correct. Certaines copies ont été pénalisées par une mauvaise gestion du temps et par la question 2. En effet, un nombre important de candidats n'y a pas répondu (même de très bonnes copies). Le niveau des notes ne reflète donc pas le niveau des candidats.*

*Il a été noté une forte polarisation entre des candidats qui ont une maîtrise des enjeux posés par les sujets et d'autres qui n'ont visiblement pas bénéficié de formations initiales en finances publiques.*

*Les connaissances des candidats restent théoriques, les concepts mal compris (fréquente confusion entre autonomie financière et fiscale). La diversité des situations des collectivités a rarement été mise en avant.*

*La gestion du temps reste une réelle difficulté pour de nombreux candidats.*

## **2) Concours interne**

### ✚ Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet d'économie

*Le sujet est apparu classique mais tout à fait pertinent car il plaçait au cœur de la réflexion les principales évolutions institutionnelles récentes qui ont marqué les collectivités territoriales dans les dernières années. Alors qu'un retour d'expérience solide est désormais disponible, le sujet proposait de confronter le résultat des réformes à leur principal objectif initial, la réduction des dépenses de fonctionnement des collectivités. Il donnait ainsi l'occasion aux candidats de développer une réflexion nuancée visant à nettement faire apparaître les limites réelles constatées par rapport aux bénéfices espérés, tout en valorisant les initiatives pertinentes que ces réformes ont pu faire naître.*

*Le sujet était donc l'occasion de développer une réflexion « d'étape » concrète pour une collectivité afin de pointer les leviers efficaces pour rendre ces réformes utiles à moyen terme d'un point de vue économique.*

*Le sujet a été globalement bien perçu par les candidats dès lors qu'il se situait au cœur des débats territoriaux qui ont eu lieu dans les années récentes. La réflexion s'est beaucoup orientée vers les impacts RH, informatique et d'organisation, alors que le contenu et l'efficacité des politiques publiques impactées par les réformes auraient aussi pu être intégrés (ex : transfert des transports interurbains et scolaires vers les Régions).*

*Par ailleurs, les candidats n'ont souvent pas assez perçu que les réformes territoriales ont été source de défis très concrets pour les collectivités et ont nécessité la mise en œuvre de solutions rapides, pragmatiques et parfois provisoires.*

*La réflexion à laquelle le sujet invitait devait donc rester le plus proche possible des enjeux opérationnels.*

*L'aspect prospectif des copies pouvait être accentué au regard des annonces du Gouvernement et des propositions présentes dans le débat public pour orienter la réflexion d'une direction générale vers les prochaines étapes à envisager.*

*La vision des candidats a été souvent restrictive sur la notion même de dépenses de fonctionnement. Le traitement a été, dans bien des cas, limité à une simple question de gestion administrative en sous-estimant les dimensions politiques et en omettant d'être force de propositions (peu de diagnostics pour identifier les doublons, les cohérences des politiques publiques), d'introduire des démarches innovantes (smart city, économie de l'usage...).*

*Le niveau des candidats a été dans l'ensemble moyen avec relativement peu de bonnes ou de très bonnes copies.*

*Beaucoup de copies ont montré une maîtrise convenable de la forme (orthographe, construction d'un plan, présentation) mais certaines difficultés ont été récurrentes (lisibilité, maladresse des formulations, structuration insuffisante des paragraphes et des parties). Ces écueils ont handicapé de nombreux travaux surtout lorsqu'ils se cumulaient avec des faiblesses dans le traitement du sujet. En effet, dans la majorité des cas, le travail de définition des enjeux généraux et des concepts ainsi que de mise en lumière des enjeux spécifiques pour les collectivités n'a pas mis en valeur une réflexion suffisante.*

*Beaucoup de candidats se sont bornés à exposer de manière plus ou moins pertinente des informations issues des documents (parfois recopiées littéralement).*

*De même, beaucoup de pistes d'actions ont été peu opérationnelles et sont restées assez générales.*

*Peu de candidats se sont préoccupés des enjeux pratiques qu'implique la mise en œuvre d'actions par une collectivité et un nombre conséquent de copies a recommandé surtout des actions au niveau national. Cette approche trop détachée des enjeux territoriaux concrets est regrettable de la part de candidats disposant déjà d'une expérience professionnelle.*

*Face à un sujet relativement classique, la grande majorité des candidats s'est fortement appuyée sur les documents du dossier qui structurent la quasi-totalité des travaux. Il aurait été utile de diversifier les références pour se démarquer alors même que de nombreuses illustrations pertinentes devraient être possibles pour un candidat ayant sérieusement préparé le concours.*

*De fait, même si plusieurs documents étaient assez faciles d'accès et riches d'informations, la capacité des candidats à exploiter au mieux les informations du dossier est extrêmement variable.*

Les meilleures copies sont parvenues à utiliser ces informations pour développer une véritable réflexion argumentée, structurée et opérationnelle, prenant en compte les différentes dimensions du sujet, avec un éclairage pertinent de la théorie économique. Pour les autres, l'aspect assez ouvert du sujet a été une réelle difficulté qui a conduit à négliger certains enjeux (les leviers de réduction de dépenses à moyen terme au-delà des économies d'échelle en cas de fusion), à ne formuler que des propositions vagues et peu opérationnelles, à utiliser des références à mauvais escient, ou, le plus souvent, à n'apporter aucune plus-value par rapport aux documents du dossier. La gestion du temps semble aussi avoir été un problème pour une minorité relativement importante de candidats.

L'épreuve présente l'intérêt d'évaluer un grand nombre de compétences et de qualités attendues de la part de futurs administrateurs territoriaux (analyse, synthèse, culture économique, aisance rédactionnelle, capacité à proposer, réalisme...), tout en se situant dans un cadre adapté aux enjeux des collectivités. Les documents sélectionnés sont très pertinents (contenu et nombre) et ils permettent d'enrichir le traitement d'un sujet assez bien connu des candidats.

L'épreuve permet de distinguer les candidats ayant développé un réel effort de réflexion de ceux s'appuyant sur un corpus de connaissances utilisé de manière « standardisée » (particulièrement manifeste sur les références économiques ou les exemples d'initiatives prises par les collectivités). L'écueil principal de l'épreuve vient du fait que beaucoup de candidats semblent hésiter entre une présentation de note administrative et celle d'une dissertation académique. Le format de l'épreuve nécessite en effet de maintenir un équilibre difficile entre les propositions opérationnelles et une réflexion plus générale autour des enjeux du sujet.

#### **Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet de droit public**

Le sujet était de pleine actualité avec un dossier diversifié et complet. Il permettait de croiser connaissances juridiques, fonctionnement des collectivités, enjeux de société, et également de vérifier efficacement la capacité du candidat à formuler des propositions précises et cohérentes. Il est donc apparu bien adapté à un concours interne car, même si tous les candidats n'ont pas été confrontés aux marchés publics dans leur carrière, le dossier joint permettait de le traiter avec pertinence.

Ce sujet se référait à une forte préoccupation des élus locaux (préservation des emplois, économie locale, développement territorial...) à laquelle se greffe le contexte national et européen (travailleurs détachés).

Les candidats n'ont pas toujours perçu la globalité des enjeux du sujet et notamment la question sous tendue par la clause Molière à savoir favoriser les entreprises locales. La plupart d'entre eux se sont limités à la question de la sécurité des travailleurs. Par ailleurs, ils ont vraisemblablement été déroutés par le fait qu'ils devaient proposer de ne pas recourir à une telle clause et rares sont ceux qui ont osé l'écrire clairement. Ils ont manifestement eu du mal à dire que cette clause était illégale.

Certaines copies manquaient de propositions opérationnelles alors que d'autres étaient confuses dans les explications. La commande publique est souvent perçue comme technique et donc a pu impressionner les candidats. Pourtant, elle permettait de mettre en avant les capacités de compréhension, de synthèse et la précision attendue pour des candidats de ce niveau.

Les candidats ont été nombreux à faire une dissertation et non une note de synthèse, peu ont été suffisamment synthétiques et opérationnels. Souvent ils se sont contentés

*d'un résumé plus ou moins organisé sans travailler une problématique efficace. Il y a eu beaucoup de redites.*

*Si tous les candidats ont vu la question des travailleurs, peu ont vu celle du localisme. Si le contexte juridique d'ensemble a été plutôt bien compris, le sujet a été parfois traité sommairement ou approximativement. Ils ont trop voulu paraphraser les dossiers pour certains. Ceux qui ont réalisé les meilleures copies ont su organiser leurs idées et accompagner cette progression de préconisations concrètes et efficaces. La plupart des candidats a traité le sujet de manière juridique (souvent moyennement), mais sans apporter une appréciation plus personnelle tirée de l'expérience.*

*Cette épreuve reste intéressante car elle permet de voir la capacité du candidat à être complet dans un temps limité. Elle donne la possibilité de mettre en avant ceux qui savent gérer le temps, le foisonnement des informations et leur bonne coordination, produire un devoir lisible et soigné (ce qui n'est pas le cas de nombreux candidats qui rendent des copies raturées, non relues).*

#### **Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle**

*Le sujet était très intéressant, toujours d'actualité. En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes, plutôt bien acquise en droit et réglementairement, peine à se concrétiser dans les faits et reste au cœur des enjeux de politiques publiques. Le libellé était clair, ouvert et indiquait les éléments d'un plan. Il ne revêtait pas de difficulté particulière. Le dossier était très bien documenté et permettait d'avoir une vision globale du sujet à traiter.*

*Dans l'ensemble, les candidats ont compris le sujet (notamment la partie réglementaire) et ont répondu de manière structurée. Certains l'ont perçu de façon lacunaire par manque de temps et d'entraînement à l'exercice de synthèse, temps nécessaire pourtant à l'élaboration d'une analyse convaincante et à la formulation de propositions du même ordre. Les ressources du dossier documentaire ont été néanmoins sous exploitées.*

*Le niveau global des candidats a été assez moyen et plutôt décevant : très peu de copies excellentes (mais également très peu de très mauvaises copies). En dehors des éléments du dossier, il a été noté un assez faible apport d'éléments plus personnels ou d'expériences issues des collectivités territoriales.*

*La réponse à la commande a été souvent très générale, imprécise, manquant d'exemples concrets. Beaucoup ont présenté un format de synthèse et de propositions très classique sans apporter d'éléments liés à leur expérience vécue, ce qui est regrettable pour des candidats internes. Rares ont été ceux osant sortir du cadre « classique » et aborder la question sous un angle plus politique. Les candidats ont eu des difficultés à bien cerner les trois points essentiels du dossier (obligations réglementaires, égalité salariale, organisation du temps de travail) et à formuler des propositions opérationnelles à l'attention d'un exécutif. Alors que les meilleures copies contenaient des propositions structurées et audacieuses, la plupart n'ont pas fait référence au double rôle de la commune (employeur et opérateur des politiques publiques).*

*Par ailleurs, il a été constaté un manque de mise en valeur des enjeux, que ce soit au niveau de l'introduction (même si une majorité essaie de proposer une problématique) ou dans les développements. La structuration des copies, pourtant essentielle, présentait souvent de très nombreuses faiblesses et un manque de rigueur.*

*Enfin, il serait intéressant que les candidats veillent systématiquement à illustrer leur propos ou à l'appuyer par une référence précise et à se préparer sérieusement à l'épreuve avant le concours afin de maîtriser les paramètres de la méthode de projet.*

*De façon générale, il a été noté un manque de sens politique des candidats. Les copies ont été rarement du niveau d'un poste d'administrateur territorial car ils ont du mal à se projeter dans un rôle de futurs dirigeants de grandes collectivités.*

*Cette épreuve reste un moyen pertinent d'évaluation des compétences analytiques, synthétiques, méthodologiques et rédactionnelles. Elle permet aussi d'appréhender la motivation des candidats, leur ouverture d'esprit, leur intérêt pour les sujets de société, leur culture, et demeure, de ce fait, un exercice qui a du sens pour leur futur métier.*

#### **✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine**

*Le sujet proposé, eu égard à l'actualité de l'année écoulée, comptait parmi ceux que les candidats étaient susceptibles d'anticiper. En revanche, son libellé lui conférait bien un caractère sélectif. En effet, il comprenait cinq notions essentielles, à savoir : indignation, résistance, crise, démocratie et société de transitions.*

*L'origine de ce caractère sélectif était ainsi double :*

- *Si la plupart des candidats ont été en mesure de définir relativement rigoureusement les termes de crise et de démocratie ; en revanche, l'indignation, la résistance, et plus encore, la société de transitions appelaient une analyse conceptuelle moins aisée ;*
- *Il était nécessaire d'articuler entre eux cinq concepts ce qui représentait un exercice riche permettant de distinguer les copies. Certaines d'entre elles se sont focalisées de facto sur un ou plusieurs concepts en éludant les autres.*

*Ce sujet permettait aux candidats d'adopter un regard critique vis-à-vis de la question posée, qui semble opposer les concepts (crise de la démocratie « OU » refus d'une société de transitions) ou les rapprocher (l'indignation, la résistance) alors qu'ils pouvaient être cumulés dans le premier cas ou différenciés dans le second.*

*C'est de manière tout à fait hétérogène que les candidats ont pu analyser les mouvements d'indignation et de résistance. Ils ont parfois été envisagés comme un bloc homogène, et donc de manière peu approfondie.*

*Ont été trop rarement distingués :*

- *Indignation et résistance en contexte démocratique, d'une part, et face à un régime autoritaire, d'autre part. Dans le premier cas, il existe alors un enjeu d'articulation entre expression démocratique dans le cadre institutionnel, et notamment électoral, et expression d'indignation ou de résistance en dehors de celui-ci ;*

- *D'un côté, des mouvements revendiquant une poursuite de l'intérêt général et susceptibles de se prévaloir d'un soutien majoritaire, et de l'autre, des résistances sectorielles et corporatistes.*

*Globalement, les candidats ont peu démontré une réelle finesse d'analyse (par exemple, la nuance entre résistance et indignation n'a pas été faite, le manque de recul sur la formule « société de transitions » a été courant).*

*Par ailleurs, la plupart des copies n'a exprimé qu'un point de vue très français (peu de références à des mouvements sociaux à l'étranger), urbain (références limitées au monde périurbain et quasi absence d'évocation du monde rural), et a montré une vision un peu restreinte des transitions sociales à l'œuvre.*

*Ainsi, la transition écologique n'a pas toujours été évoquée (impasse inquiétante compte tenu du contexte national et mondial actuel) et les références aux transitions démographiques (le vieillissement par exemple), familiales, économiques, numériques, territoriales, techniques, communicationnelles, culturelles, médiatiques...ont été rarissimes. Il en a été de même avec la notion de corps intermédiaires (associations, syndicats, collectifs, partis), posant la question de la capacité des candidats à structurer un dialogue social dans leur future fonction.*

*De nombreux candidats ont manqué de hauteur de vue, de recul critique vis-à-vis du sujet. Certains ont opposé crise de la démocratie et société de transitions, sans aller plus loin, alors que d'autres ont évoqué leurs liens potentiels de cause à effet mais sans évoquer d'autres explications possibles qui n'étaient pas dans le sujet et qui auraient pu être pertinentes. Il est pourtant précisé dans le libellé même de l'épreuve que le candidat puisse « exprimer, sur le sujet posé, une interprétation personnelle et argumentée ».*

*Très majoritairement, les candidats ont envisagé l'indignation et la résistance comme étant à l'origine d'un face-à-face avec les pouvoirs publics et ont, par conséquent, identifié le développement de la démocratie participative comme la réponse, souvent exclusive, à ces mouvements.*

*Ainsi, les clivages internes à la société ont, eux, été régulièrement éludés, y compris les clivages induits par les transitions en cours comme la transition écologique. Or, le contexte de « l'archipel français », selon le titre d'un ouvrage de Jérôme FOURQUET, tend à signifier un éclatement des intérêts, des indignations et des résistances.*

*Le plus souvent, les plans ont été bien structurés, les exposés construits et cohérents. Il faut remarquer un certain formatage en sciences politiques (approche franco-française constitutionnaliste et historique souvent scolaire), une absence récurrente d'approches internationales, et des citations de livres et/ou d'auteurs sans développement.*

*Cette épreuve reste essentielle à un concours comme celui d'administrateur territorial. Elle permet d'apprécier une rigueur intellectuelle, une capacité à s'intéresser et à comprendre la société contemporaine ainsi que l'aptitude à formuler un raisonnement structuré.*

*A rebours d'une appréhension intuitive ou d'idées convenues, elle est ainsi efficace pour évaluer et apprécier des qualités professionnelles fondamentales.*

*Il importe que les candidats s'exercent à la méthode de la composition. Il est fréquent que l'introduction ne comporte guère d'analyse des termes du sujet, que les titres des parties et sous-parties soient insuffisamment qualifiants et que les développements soient descriptifs.*

#### ✚ **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**

*Les sujets proposés étaient assez faciles, d'actualité et les candidats pouvaient en outre s'appuyer sur un dossier fourni. Ils couvraient bien les champs sur lesquels un administrateur territorial est attendu (modèle financier, recettes, dettes, qualité comptable).*

*Globalement, les problématiques ont bien été perçues. Le niveau a été satisfaisant avec toutefois une petite minorité qui semble visiblement éloignée de la réalité des collectivités locales.*

*La question 1 a été, dans l'ensemble, bien traitée : les candidats ont su replacer le contrat dans le contexte plus large et ancien de la fragilisation de l'autonomie financière. Pour la 2, ils ont su rechercher des éléments précis dans les documents et faire le lien avec la LF2019 et le lancement de l'expérimentation.*

*Alors que la question 3 a été généralement bien appréhendée, il semble que dans leurs réponses à la question 4, les candidats aient accordé beaucoup d'importance aux emprunts toxiques, quelques-uns ont fait des contresens assimilant les emprunts à taux variables aux prêts toxiques. Peu de candidats ont réussi à traiter cette dernière question avec recul en replaçant le poids de l'investissement et l'endettement des collectivités dans un contexte de finances publiques globales.*

*Au niveau des connaissances des candidats, il a été regretté un manque d'apports personnels. Par contre, au niveau de la forme, il a été souligné un véritable effort de structuration des idées et des copies.*

*La lisibilité de l'écriture des candidats a trop souvent été une vraie difficulté.*

### **3) Troisième concours**

#### ✚ **Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet d'économie**

*Le sujet était un bon sujet pour permettre aux candidats de mettre en évidence leur capacité à problématiser et à se projeter dans des enjeux territoriaux.*

*Globalement, le niveau des candidats a été jugé correct et relativement homogène malgré la présence de certaines copies très largement en-dessous du niveau requis.*

*L'exercice de la note de synthèse a été généralement maîtrisé et le dossier compris. La notion d'inégalités territoriales a, très souvent, été bien caractérisée.*

*Il a été déploré un niveau de français parfois faible et de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe.*

#### ✚ **Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet de droit public**

*Le sujet proposé était très intéressant, en prise avec les questions d'actualité et a semblé particulièrement adapté aux candidats du troisième concours.*

*Il a été plutôt bien appréhendé, notamment dans son intérêt actuel même si toutes les implications juridiques n'ont pas été toutes couvertes.*

*Le niveau d'ensemble a été plutôt bon pour des candidats en principe hors de la sphère fonction publique, raisonnant davantage en citoyens qu'en fonctionnaires tout en ayant un niveau de connaissances juridiques indispensables.*

*Les candidats ont su majoritairement tirer profit du dossier documentaire joint. Quelques difficultés sur la technique de la note administrative ont toutefois été observées, notamment sur la présence d'un plan adapté.*

*La principale difficulté a porté sur l'articulation des différents textes (droit européen, interne) et la capacité à formuler des propositions constructives et utiles.*

#### **✚ Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

*Le sujet proposé a semblé très adapté aux attendus du troisième concours et présentait l'intérêt de mêler des enjeux opérationnels liés à la mise en œuvre d'une politique publique et également tout un volet de méthode et de gouvernance.*

*Le dossier comportait peu de documents mais ceux-ci étaient très longs, ce qui a rendu plus difficile une lecture cursive.*

*Le sujet a été, dans l'ensemble, bien compris par les candidats, mais pas forcément dans sa double composante développement économique et développement durable.*

*Les propositions exposées ont bien eu pour objectif d'identifier le rôle éventuel que pourrait prendre la région dans le dispositif. Mais il a été noté une difficulté à analyser la diversité des enjeux, des acteurs et des dispositifs d'action publique et une insuffisance des développements sur la question des financements.*

*Cette épreuve a permis de faire ressortir les capacités de synthèse des candidats, qui auraient pu tomber dans des développements descriptifs trop importants. Elle a permis également d'identifier la compréhension dans un délai contraint d'une politique publique complexe et technique.*

#### **✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine**

*Le sujet était intéressant, en lien avec l'actualité et les collectivités territoriales. La difficulté résidait notamment dans le fait de ne pas le traiter uniquement à partir d'exemples puisés dans l'actualité récente, notamment le mouvement des gilets jaunes, et surtout faire le lien avec l'action publique locale.*

*La majorité des candidats a été en mesure de définir relativement rigoureusement les termes de crise et de démocratie. En revanche, l'indignation, la résistance, et plus encore, la société de transitions nécessitaient une analyse conceptuelle moins aisée.*

*La problématique de parvenir à articuler entre eux les cinq concepts a représenté un exercice riche permettant de faire sortir du lot certaines copies.*

*Le sujet a été plutôt bien perçu. La plupart des candidats a bien relevé la relation ambivalente entre contestation et démocratie. Si, au contraire des régimes autoritaires, la démocratie représente un cadre institutionnel dans lequel l'expression d'une divergence est permise et facilitée, s'opposer à un pouvoir démocratique ne bénéficie*

*pas de la même légitimité de principe dans la mesure où celui-ci est réputé exprimer la volonté générale, ou a minima majoritaire.*

*Les candidats ont semblé maîtriser les enjeux de rénovation de la démocratie dans le sens d'une « démocratie continue » (Dominique Rousseau, La démocratie continue, 1995). Parfois, il n'est, d'ailleurs, pas exclu qu'ils aient récité des cours consacrés à la question tant la récurrence est importante dans le choix des références et des exemples (Stéphane Hessel, évidemment, mais pas uniquement).*

*Ils ont également eu des difficultés à décrire précisément selon quelles modalités les transitions en cours, et notamment la transition écologique, pouvaient susciter des indignations et des résistances. De même, peu de candidats ont relevé la tension entre l'homme et le citoyen en matière de transition écologique. Si le citoyen, en tant que membre d'une communauté politique, revendique une action résolue pour enrayer le changement climatique, l'individu tend à s'émouvoir, ou s'indigner, de la restriction de sa liberté individuelle induite par les mesures qu'appelle cette action résolue.*

*Si la capacité à analyser les problématiques sur un temps long et pas uniquement à l'échelle française a pu parfois manquer, la plupart des candidats avaient de solides références, tant de culture générale que de connaissance de l'actualité et la qualité rédactionnelle était au rendez-vous. Ainsi, le niveau des copies a été généralement bon voire très bon.*

*Cette épreuve est toujours jugée utile car elle permet d'apprécier l'aptitude des candidats à prendre du recul, à replacer des événements dans un continuum historique et à analyser tant les causes que les pistes d'amélioration possibles à des problématiques qui relèvent pour partie de l'action publique. Elle permet également d'apprécier une rigueur intellectuelle, une capacité à s'intéresser et à comprendre la société contemporaine ainsi que l'aptitude à formuler un raisonnement structuré.*

#### **Rédaction, en finances publiques, de réponses synthétiques à des questions courtes**

*La question 1 était difficile à appréhender. En effet, il ne s'agit pas d'un sujet classique, issu des manuels de finances publiques mais plutôt de pratiques internes au sein des collectivités.*

*Cette question a donc été peu maîtrisée par de nombreux candidats qui ont trop utilisé les documents qui n'apportaient qu'une vision partielle du sujet dans les régions.*

*La question 2, intéressante et nécessitant des connaissances, a très souvent été traitée sous l'angle national et non local (pourtant le titre de la question était assez explicite). Très peu de candidats connaissaient ce sujet pourtant essentiel, et plus particulièrement les nouvelles obligations. De ce fait, ce sujet a été abordé souvent en dernier et n'a pas été terminé.*

*La question 3, plus générale, a été, dans l'ensemble mieux traitée et permettait aux candidats de mobiliser leurs connaissances tout en problématisant. Elle n'a pas engendré de difficultés majeures.*

*Dans une majorité de copies, les réponses ont été bien structurées sous forme de plan et problématisées alors que pour certaines les techniques de base d'un exposé ne sont pas encore maîtrisées.*

*Il a été remarqué une diminution des fautes d'orthographe par rapport aux années précédentes mais, par ailleurs, une analyse souvent trop partielle et une mauvaise gestion du temps.*

## VII. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES

---

### 1) Concours externe

✚ Mise en situation professionnelle collective

Contexte	La maire d'une commune de 137 000 habitants souhaite créer un festival des cultures urbaines afin de favoriser la rencontre entre les habitants, entre amateurs et professionnels. Elle voudrait que ce projet s'accompagne d'actions de médiation culturelle en amont et en aval du festival, afin de sensibiliser et d'attirer un large public.
Problématique proposée	Le directeur général adjoint vous demande de réaliser un dossier présentant les différentes possibilités que vous envisagez pour la mise en place de ce festival, en mettant en évidence les moyens financiers et humains nécessaires aux différentes alternatives. Sans chiffrer, il s'agit d'avoir une vision des coûts directs et indirects pour la collectivité au regard de l'impact du festival.
Fonctions occupées par les candidats	Directeur ou directrice des affaires culturelles et de la vie associative Directeur ou directrice de la jeunesse Directeur ou directrice de l'enfance et de la petite enfance Directeur ou directrice des affaires sociales

Contexte	Pendant les vacances d'été, la région a une nouvelle fois été touchée par le phénomène des algues vertes sur certaines zones côtières. En phase avec son collègue référent à l'agriculture et au tourisme rural, le vice-président chargé de l'environnement déplore une suspicion de pollution dans les estuaires d'origine industrielle parue dans la presse du jour.
Problématique proposée	Le vice-président vous demande des mesures d'urgence pour rassurer la population, soutenir les communes concernées et des pistes pour préparer la saison prochaine.
Fonctions occupées par les candidats	Directeur ou directrice de la culture et du tourisme Directeur ou directrice de l'environnement Directeur ou directrice de la communication Directeur ou directrice du développement économique

## ✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- L'élection des exécutifs locaux
- Les collectivités d'outre-mer
- Les compétences de la communauté de communes
- Votre regard critique sur la démocratie locale
- L'égalité Femmes-Hommes dans les collectivités locales
- Les compétences partagées
- Les attributions des chambres régionales et territoriales des comptes
- La territorialisation des services publics
- L'allongement des carrières professionnelles
- Les compétences économiques du conseil régional

## ✚ Questions européennes

- La réforme de la politique agricole commune est-elle concluante ?
- Quel bilan pour l'Union économique et monétaire ?
- Faut-il favoriser une Union européenne à la carte ?
- L'UE souffre-t-elle d'un affaiblissement du couple franco-allemand ?
- Les étapes de la construction européenne : vers quelle Europe politique ?
- Les élections du Parlement européen en 2019 et leurs conséquences sur la Commission européenne
- Le rôle des juges nationaux dans la mise en œuvre du droit de l'UE
- Comment rendre l'UE plus compréhensible pour les citoyens européens ?
- La politique de cohésion économique et sociale favorise-t-elle une meilleure intégration des nouveaux États membres dans l'UE ?
- Quelles relations entre l'UE et ses États frontaliers ?

## ✚ Questions sociales

- L'évolution démographique de la France et ses conséquences sur les politiques sociales
- L'aide sociale en France
- Le développement social des quartiers

## ✚ Anglais

- Britain's first climate assembly : can it help fix democracy too?  
*(Mon 22 Jul 2019, The Guardian)*
- If robots don't take all the jobs : A different dystopia July 2030  
*(Shortened and adapted from The Economist, July 6, 2019)*
- "We are human beings too" : migrant-led walking tours tackle hate in Italian cities  
*(Thu 8 Aug 2019, The Guardian)*
- "Troubles tourism" : should Derry be celebrating its political murals?  
*(Mon 12 Aug 2019, The Guardian)*
- How to take over your town : the inside story of a local revolution  
*(Wed 12 Jun 2019, The Guardian)*
- Walmart Bans Violent Imagery, But Not Gun Sales  
*(Adapted from NPR August 9, 2019, by Susie Neilson)*
- Why Libraries Still Matter

*(By Eric Klinenberg, Shortened and adapted from The New York Times, September 9, 2018)*

- **Employees' money worries hit the bottom line**  
*(By Alistair Gray, Shortened and adapted from Financial Times, September 13, 2018)*
- **The Way We're Talking About Climate Change Is All Wrong. Here's How We Win Hearts And Minds**  
*(By Lloyd Doggett and Michael Shank, Shortened and adapted from Newsweek on 21/08/19)*
- **It's Time to Break Up Facebook**  
*(By Chris Hughes, Shortened and adapted from The New York Times, May 12, 2019)*

#### 🇩🇪 Allemand

- **Wirtschaft agiert so politisch wie nie**  
*(Von Matthias Schiermeyer – Stuttgarter Nachrichten 25. Mai 2019)*
- **Macron und Merkel besuchen Compiègne**  
*(Deutsche Welle 10. November 2018)*
- **In Ostdeutschland wird der « Volkswille » glorifiziert**  
*(Süddeutsche Zeitung Kolumne von Norbert Frei und Antonie Rietzschel, 21. Juli 2019)*

#### 🇪🇸 Espagnol

- **Menos selva perdida. Disminución de hectáreas taladas muestra que los avances son posibles. Pero hay que seguir mejorando**  
*(El Tiempo. Por : Editorial – 11 de julio 2019)*
- **Cuando la clase media se toma la escuela pública**  
*(Xavier Bonal, El País, 29/08/19)*
- **El polémico estreno de la Guardia Nacional de López Obrador en México**  
*(Pablo Sánchez Olmos, Ciudad de México, Lunes, 8 julio 2019)*
- **El último ensayo de Juan José Mendoza**  
*(por Ignacio Navarro, Página 12, 01/09/19)*

#### 🇮🇹 Italien

- **Marginali per forza**  
*(Goffredo Fofi, Internazionale, 26/02/2019)*

## 2) Concours interne

✚ Mise en situation professionnelle collective :

Contexte	Deux associations, financées par la commune, assurent l'enseignement musical dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques. Le maire, souhaite désormais la création d'une école de musique municipale.
Problématique proposée	La directrice générale des services vous demande d'organiser les grandes étapes du projet, de dresser un état des lieux, d'élaborer un calendrier et un plan de travail pour une réalisation à échéance d'un an.
Fonctions occupées par les candidats	Directeur ou directrice des affaires culturelles Directeur ou directrice des affaires juridiques et moyens généraux Directeur ou directrice des finances Directeur ou directrice des ressources humaines

Contexte	Des gens du voyage se sont installés sur un terrain leur appartenant mais ne pouvant faire l'objet d'aucune construction car situé en zone agricole du PLU. Or ils ont commencé des travaux de raccordement aux réseaux électriques, d'assainissement et d'adduction d'eau pour pouvoir s'y installer durablement. La police municipale est intervenue pour dresser des procès-verbaux afin que les travaux s'arrêtent.
Problématique proposée	Le maire de la commune est très ennuyé de cette situation et vous demande quelles sont les solutions qui s'offrent à lui.
Fonctions occupées par les candidats	Directeur ou directrice des services juridiques Directeur ou directrice des services techniques Directeur ou directrice des solidarités Directeur ou directrice de la police municipale

## ✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Les collectivités territoriales et les grands évènements populaires
- L'État et les collectivités territoriales : contrôle, évaluation, coopération
- L'égalité professionnelle dans les collectivités territoriales
- Le développement des métropoles : nécessité... ou danger ?
- Dématérialisation et collectivités territoriales
- La qualité dans les services publics locaux
- Les agents contractuels dans les collectivités territoriales
- La carrière du fonctionnaire territorial
- L'évaluation de l'action locale : pourquoi ?, comment ?
- Les documents budgétaires des collectivités territoriales rendent-ils compte de leur action ?

## ✚ Questions européennes

- L'Union européenne joue-t-elle un rôle dans la défense de l'environnement ?
- Quelles sont les particularités de l'administration européenne ?
- La paix : première mission de l'Union européenne ?
- Les caractéristiques de la politique européenne de voisinage
- La politique de concurrence : atouts et handicaps dans le système mondial des échanges
- Y a-t-il une cohérence de l'action extérieure de l'Union européenne ?
- Les décisions entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil des Ministres : conflits ou convergences ?
- L'Union européenne protège-t-elle les droits sociaux ?
- Le droit de l'Union européenne exerce-t-il une influence sur l'organisation et la gestion des services publics en Europe ?
- Que signifie la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne ?

## ✚ Questions sociales

- Le logement social
- La pauvreté en France
- L'Organisation internationale du travail : son rôle et ses moyens
- La négociation collective en France
- Le statut des réfugiés
- L'exclusion
- Le temps de travail dans les principaux pays européens
- La sécurité sociale dans l'économie française
- La politique de l'emploi
- La protection de la mère et de l'enfant

## 🇬🇧 Anglais

- Shop less, live more – save the planet. It doesn't sound that bad to me  
*(by Gaby Hinsliff. Shortened from The Guardian, Sat 31 Aug 2019)*
- UK welfare system is sexist, says UN official  
*(by Victoria Ward. Adapted from The Daily Telegraph, November 17, 2018)*
- Japan is a Trumpian paradise of low immigration rates. It's also a dying country  
*(The Washington Post, August 19<sup>th</sup> 2019)*
- Police in Hong Kong are brutally repressing democracy – and Britain is arming them  
*(by Andrew Smith. Shortened and adapted from The Guardian, 12 Aug 2019)*
- NASA Astronaut Anne McClain Accused by Spouse of Crime in Space  
*(The New York Times, August 23<sup>rd</sup> 2019)*
- Sex work should be legal – If only to protect women from police  
*(by Liesl Gerntholtz. Shortened and adapted from The Guardian, 12 Aug 2019)*
- All your data id health data. And big tech has it all  
*(by Charlie Warzel. Shortened and adapted from New York Times, Aug. 13,2019)*
- The hypocrite in chief takes on domestic terror  
*(Shortened and adapted from The Boston Globe, Editorial, Aug. 5, 2019)*
- Deliveroo wins right not to give riders minimum wage or holiday pay  
*(The Guardian, November 14<sup>th</sup> 2018)*
- Landmark US case to expose rampant racial bias behind the death penalty  
*(The Washington Post, August 25<sup>th</sup> 2019)*

## 🇩🇪 Allemand

- EU-Wahl : Erfolg der Nationalisten  
*(Zeit online – Ein Kommentar von Steffen Dobbert. 28 mai 2019)*

## 🇪🇸 Espagnol

- Las otras caras de la crisis venezolana que mantienen a Maduro en el poder  
*(La voz de Galicia. Julio A ;Fariñas. 02/06/2019)*
- Latinoamérica se muere de hambre, pero también sufre por la obesidad  
*(El Tiempo. 08 de julio 2019)*
- Empleos para los que saben de ecología  
*(Ramon Olivier, El Pais. 31/07/2019)*

## 🇮🇹 Italien

- Trekking urbano  
*(Lucio Valletti, Il fatto quotidiano, 14/03/2019)*
- In Italia sprechi alimentari per oltre 15 miliardi all'anno  
*(La Repubblica, 03 settembre 2019)*

### 3) Troisième concours

#### ✚ Mise en situation professionnelle collective

Contexte	Le président d'une communauté d'agglomération de 28 communes et de 170 000 habitants souhaite pérenniser les services d'aide à domicile publics portés par les différents CCAS de son territoire. Il ne veut pas transférer dès à présent la compétence à l'agglomération et désire mettre en place une structure ad hoc qui puisse préfigurer un futur CIAS sur la base d'une coopération horizontale.
Problématique proposée	La directrice générale des services vous demande d'étudier les possibilités juridique, économique et politique de mise en place d'un groupement de coopération des services médico-sociaux. Vous établirez un rapport comparatif coût/ avantage et préciserez le pilotage de la mission.
Fonctions occupées par les candidats	Directeur ou directrice des services juridiques Directeur ou directrice des finances Directeur ou directrice du CCAS/ action sociale de la ville centre Directeur ou directrice de la stratégie territoriale

#### ✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Management public local et performance du service public
- La gestion budgétaire et le temps : infra-annualité, annualité et pluriannualité budgétaires

#### ✚ Questions européennes

- Quels sont les enjeux juridiques relatifs aux accords commerciaux que l'Union européenne conclut avec les tiers ?
- Les effets de l'applicabilité directe du droit de l'Union européenne
- La politique commune des transports et des réseaux transeuropéens
- Quels sont les mécanismes d'intégration juridique au sein de l'Union européenne ?
- Le principe de subsidiarité limite-t-il le pouvoir des institutions de l'Union européenne ?

#### ✚ Questions sociales

- La négociation collective en France

#### ✚ Anglais

- The system lifted me from poverty. Today, Danielle John is not so lucky  
(By Kerry Hudson. Shortened and adapted from *The Guardian*, 10 Aug 2019)
- Emojis can make us as happy as talking face to face  
(By Alex Hern. Shortened and adapted from *The Guardian*, 23 Jul 2019)

- Children deserve food, care and a home. This ought to be beyond dispute  
(By Frances Ryan. Shortened and adapted from *The Guardian*, Thu 29 Aug 2019)
- A Russian biologist wants to create more gene-edited babies  
(By Rob Stein. Shortened and adapted from *NPR*. June 21, 2019)

## VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

---

### 1) Concours externe

#### ✚ **Droit et gestion des collectivités locales**

Les prestations ont été très contrastées. Concernant l'exposé, l'approche formelle domine trop, souvent pour masquer des insuffisances, parfois des ignorances de la matière au programme.

Beaucoup de candidats hésitent à prendre position et se complaisent dans une pensée formatée.

Ils peinent parfois à illustrer leur propos, ou bien le font, de manière paradoxale, par des exemples étatiques ou parisiens.

Le niveau de certains d'entre eux interroge sur la motivation à rejoindre le cadre d'emplois d'administrateur territorial en projet professionnel principal.

Les bons candidats ont tout simplement fait l'effort de bien appréhender le programme de l'épreuve.

#### ✚ **Questions sociales**

Les candidats n'ont pas forcément su spontanément organiser leurs connaissances, attendant que des questions leur soient posées pour apporter des réponses souvent peu détaillées et imprécises.

#### ✚ **Questions européennes**

Globalement, les candidats étaient bien préparés. Dans l'ensemble, ils ont pu montrer des connaissances et des aptitudes à présenter clairement les réponses aux questions. Si quelques-uns d'entre eux ont été défaillants, la grande majorité a été à l'aise avec cette matière relativement large.

#### ✚ **Anglais**

Pour une grande part des candidats, l'épreuve a bien été préparée et, même si pour certains les fautes de grammaire, de structures et de lexique subsistent, il leur est possible de transmettre leurs idées et ils peuvent être opérationnels dans un contexte professionnel.

Quelques candidats n'ont pas encore acquis les outils linguistiques pour argumenter leurs propos avec cohérence.

La moyenne se situe au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Les candidats ayant obtenu une note située entre 15 et 20 attestent du niveau C1 voire C2.

### ✚ **Allemand**

La plupart des prestations ont su nourrir leur commentaire et ont fait preuve d'un excellent niveau linguistique.

### ✚ **Espagnol**

Les candidats étaient bien préparés, tant pour la traduction que pour le commentaire. Très bon ensemble de candidats.

### ✚ **Italien**

Excellente prestation.

## **2) Concours interne**

### ✚ **Droit et gestion des collectivités locales**

Les prestations ont été, globalement, plutôt décevantes principalement par l'absence de connaissances juridiques réelles, et par la difficulté de nombreux candidats à avoir une vision aussi bien stratégique qu'opérationnelle.

### ✚ **Questions européennes**

Un bon niveau d'ensemble a été signalé. En effet, aucun candidat n'a échoué, ils étaient bien préparés. Les meilleurs ont été ceux qui ont fait preuve de hauteur de vue, de précision, de raisonnement.

Des faiblesses sur la connaissance des jurisprudences les plus récentes sont à regretter.

### ✚ **Questions sociales**

Il apparaît que quelques candidats ne préparent pas encore suffisamment la totalité du programme et font des impasses regrettables.

### ✚ **Anglais**

La majorité des candidats semble s'être sérieusement préparée au format de l'épreuve. Une nette amélioration dans les résultats par rapport à la dernière session est à saluer. Les notes ont été, en général, au-dessus de la moyenne dont certaines exceptionnellement élevées.

### ✚ **Allemand**

Une seule candidate au bon niveau linguistique et de connaissances.

#### ✚ **Espagnol**

Les candidats sont, en général, bien préparés à l'épreuve et désireux d'échanger. La plupart d'entre-deux ont eu une bonne connaissance de la thématique abordée.

#### ✚ **Italien**

Les auditions se sont déroulées sereinement. Les deux candidats ont été d'un bon niveau.

### **3) Troisième concours**

#### ✚ **Droit et gestion des collectivités territoriales**

Les résultats ont montré que le niveau était insuffisant et que les réponses manquaient de précisions.

#### ✚ **Questions européennes**

Les candidats ont été bons et très bien préparés. Les meilleurs ont été ceux qui ont fait preuve de hauteur de vue.  
Des oublis sur les jurisprudences récentes sont à regretter.

#### ✚ **Questions sociales**

Les candidats du troisième concours ont montré un bon niveau de préparation : les exposés ont tous été parfaitement construits et les discussions de qualité.

#### ✚ **Anglais**

Les bonnes notes obtenues sont souvent associées à un séjour à l'étranger et à un vif intérêt pour les langues.  
Cependant, il est à noter que les candidats en dessous de la moyenne ont fourni de gros efforts pour aller au bout de la tâche malgré les difficultés linguistiques.

# Données Statistiques

## IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

---

Concours externe .....	24 postes
Concours interne .....	22 postes
Troisième concours .....	4 postes

Soit un total de 50 postes

## X. CANDIDATS INSCRITS

---

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
PARIS	265	142	19	426
BORDEAUX	37	22	1	60
RENNES	22	16	4	42
LYON	29	34	6	69
STRASBOURG	26	21	4	51
LA RÉUNION	3	9		12
MARTINIQUE	6	7	2	15
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>251</b>	<b>36</b>	<b>675</b>

## XI. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

---

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
PARIS	264	138	17	419
BORDEAUX	36	21	1	58
RENNES	22	16	3	41
LYON	29	34	6	69
STRASBOURG	26	20	4	50
LA RÉUNION	3	9		12
MARTINIQUE	6	7	1	14
<b>TOTAL</b>	<b>386</b>	<b>245</b>	<b>32</b>	<b>663</b>

## **TYPOLOGIE DES REJETS :**

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Hors délai			2	2
Dossier incomplet	2	1		3
Ancienneté insuffisante		2		2
Nombre de participation			1	1
Pièces manquantes		2	1	3
Position d'activité		1		1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>12</b>

## **XII. CANDIDATS PRÉSENTS**

### Jour 1

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
PARIS	155	97	11	263
BORDEAUX	23	15		38
RENNES	7	10		17
LYON	20	18	4	42
STRASBOURG	19	13	3	35
LA RÉUNION	2	4		6
MARTINIQUE	5	5		10
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>411</b>

**Jour 5**

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
PARIS	146	97	10	253
BORDEAUX	22	15		37
RENNES	7	10		17
LYON	18	18	4	40
STRASBOURG	19	13	3	35
LA RÉUNION	2	4		6
MARTINIQUE	5	5		10
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>162</b>	<b>17</b>	<b>398</b>

### XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

#### Genre

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
FEMMES	173	116	17	306
HOMMES	215	135	19	369
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>251</b>	<b>36</b>	<b>675</b>

#### Âge

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Moins de 25 ans	208			208
25 – 29 ans	116	20	2	138
30 – 34 ans	22	71	8	101
35 – 39 ans	15	42	8	65
40 – 44 ans	10	60	7	77
45 – 49 ans	11	36	6	53
50 – 54 ans	5	18	3	26
55 – 59 ans	1	3	2	6
60 ans et plus		1		1
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>251</b>	<b>36</b>	<b>675</b>

#### Niveau d'études

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Bac ou équivalent		9	2	11
Bac + 2		5		5
Bac + 3	26	11	2	39
Bac + 4	39	26	2	67
Bac + 5 ou plus (IEP* inclus)	322	200	30	552
Dispense – père ou mère de 3 enfants	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>251</b>	<b>36</b>	<b>675</b>

\*Diplôme d'Institut d'études politiques

### Origine géographique

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	23	23	2	48
Bourgogne-Franche-Comté	5	4	1	10
Bretagne	11	2	1	14
Centre-Val-de-Loire	5	2	1	8
Corse		2		2
Grand Est	22	17	3	42
Guadeloupe	4	2		6
Guyane		4	1	5
Hauts-de-France	18	20	2	40
Île-de-France	214	109	13	336
Martinique	4	3	1	8
Mayotte	1	1		2
Normandie	9	5	1	15
Nouvelle Aquitaine	25	16		41
Occitanie	20	14	3	37
Pays de la Loire	8	3	2	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17	13	5	35
La Réunion	2	10		12
Nouvelle Calédonie		1		1
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>251</b>	<b>36</b>	<b>675</b>

## XIV. PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS

### Genre

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
FEMMES	100	78	7	185
HOMMES	131	84	11	226
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>411</b>

### Âge

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Moins de 25 ans	138			138
25 – 29 ans	66	16		82
30 – 34 ans	11	51	4	66
35 – 39 ans	5	31	6	42
40 – 44 ans	4	35	3	42
45 – 49 ans	4	18	4	26
50 – 54 ans	2	10	1	13
55 – 59 ans	1	1		2
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>411</b>

### Niveau d'études

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Bac ou équivalent		2		2
Bac + 2		3		3
Bac + 3	18	5	1	24
Bac + 4	24	16	1	41
Bac + 5 ou plus (IEP* inclus)	189	136	16	341
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>411</b>

\*Diplôme d'Institut d'études politiques

### Origine géographique

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	15	13	2	30
Bourgogne-Franche-Comté	3	3	1	7
Bretagne	4			4
Centre-Val-de-Loire	4	1	1	6
Corse		2		2
Grand Est	13	10	3	26
Guadeloupe	2	2		4
Guyane		2		2
Hauts-de-France	10	15	1	26
Île-de-France	126	77	6	209
Martinique	4	2		6
Mayotte		1		1
Normandie	7	3	1	11
Nouvelle Aquitaine	16	13		29
Occitanie	9	6	2	17
Pays de la Loire	4	3		7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	5	1	18
La Réunion	2	4		6
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>162</b>	<b>18</b>	<b>411</b>

## XV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

### 1) Notes obtenues par épreuves

✚ Concours externe

	COMPOSITION D'ÉCONOMIE (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,92	12,42	12,81
Note maximum	16,50	16,50	16,50
Note minimum	2,50	9	10,50
Nombre de notes supérieures à 10	133	47	24
Nombre de notes éliminatoires	8		

	COMPOSITION DE DROIT PUBLIC (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,98	13,51	13,23
Note maximum	17,50	17,50	17,50
Note minimum	0	8	8
Nombre de notes supérieures à 10	147	47	21
Nombre de notes éliminatoires	7		

	NOTE DE SYNTHÈSE OGCT (coef. 5)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,93	12,11	12,50
Note maximum	16	16	16
Note minimum	4	9	9,50
Nombre de notes supérieures à 10	123	48	23
Nombre de notes éliminatoires	2		

	<b>COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef.3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	9,88	11,92	12,48
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0,50	8	9
Nombre de notes supérieures à 10	125	46	23
Nombre de notes éliminatoires	9		

	<b>FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	9,35	12,32	13,19
Note maximum	16,50	16,50	16,50
Note minimum	1	8	9,50
Nombre de notes supérieures à 10	106	44	23
Nombre de notes éliminatoires	23		

✚ Concours interne

	<b>NOTE DE SYNTHÈSE EN ÉCONOMIE (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	9,87	11,66	12,16
Note maximum	16	16	16
Note minimum	5	6,50	6,50
Nombre de notes supérieures à 10	82	37	20
Nombre de notes éliminatoires	0		

	<b>NOTE DE SYNTHÈSE EN DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,38	12,20	12,25
Note maximum	15	15	15
Note minimum	3	9	9
Nombre de notes supérieures à 10	98	40	20
Nombre de notes éliminatoires	2		

	<b>VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (coef. 5)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,05	11,74	11,36
Note maximum	14,50	14,50	14,50
Note minimum	5	8,50	8,50
Nombre de notes supérieures à 10	96	42	20
Nombre de notes éliminatoires	0		

	<b>COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,08	12,01	12,59
Note maximum	16	16	16
Note minimum	2	9	9,50
Nombre de notes supérieures à 10	100	40	21
Nombre de notes éliminatoires	6		

	<b>FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,12	12,75	13,11
Note maximum	16,50	16,50	16,50
Note minimum	3,50	8,50	11
Nombre de notes supérieures à 10	88	42	22
Nombre de notes éliminatoires	4		

✦ Troisième concours

	<b>NOTE DE SYNTHÈSE EN ÉCONOMIE (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	9,28	10,67	10
Note maximum	14	14	12
Note minimum	0	8,50	8,50
Nombre de notes supérieures à 10	8	5	2
Nombre de notes éliminatoires	1		

	<b>NOTE DE SYNTHÈSE EN DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,21	13,94	13,75
Note maximum	15,50	15,50	15
Note minimum	10	12	12
Nombre de notes supérieures à 10	17	9	4
Nombre de notes éliminatoires			

	<b>NOTE DE SYNTHÈSE OGCT (coef. 5)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,56	11,06	10,63
Note maximum	12,50	12,50	11,50
Note minimum	8,50	9	9
Nombre de notes supérieures à 10	13	8	3
Nombre de notes éliminatoires			

	<b>COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,79	11,89	13,38
Note maximum	16	16	16
Note minimum	7	8	10,50
Nombre de notes supérieures à 10	10	7	4
Nombre de notes éliminatoires			

	<b>FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)</b>		
	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,06	10,83	13
Note maximum	16	16	16
Note minimum	6,50	7	11
Nombre de notes supérieures à 10	10	6	4
Nombre de notes éliminatoires			

## 2) Moyennes générales par concours

	<b>Présents</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Externe	10,05	12,42	12,65
Interne	10,09	11,99	12,13
Troisième concours	10,80	11,65	11,91

## 3) Résultats d'admissibilité

**187,50 points** soit une moyenne de **11,72/20** pour le **concours externe**  
**Soit 50 candidats admissibles**

**182 points** soit une moyenne de **11,38/20** pour le **concours interne**  
**Soit 44 candidats admissibles**

**176 points** soit une moyenne de **11/20** pour le **troisième concours**  
**Soit 9 candidats admissibles**

## XVI. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
PARIS	40	30	7	77
BORDEAUX	4	3		7
RENNES		2		2
LYON		5	2	7
STRASBOURG	5	3		8
LA RÉUNION		1		1
MARTINIQUE	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

## XVII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

### Genre

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
FEMME	20	26	4	50
HOMME	30	18	5	53
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

### Âge

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Moins de 25 ans	35			35
25 – 29 ans	15	9		24
30 – 34 ans		22	2	24
35 – 39 ans		7	3	10
40 – 44 ans		2	2	4
45 – 49 ans		4	2	6
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

### Niveau d'études

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Bac + 2		1		1
Bac + 3	3	3		6
Bac + 4	3	2		5
Bac + 5 ou plus	10	26	7	43
IEP*	34	12	2	48
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

*\*Diplôme d'Institut d'études politiques*

### Origine géographique

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	1	3	1	5
Bourgogne-Franche-Comté	3			3
Bretagne	1			1
Centre-Val-de-Loire	1		1	2
Grand Est	4	3		7
Hauts-de-France	2	2		4
Île-de-France	31	27	4	62
Normandie	1	1	1	3
Nouvelle Aquitaine	5	2		7
Occitanie		2	1	3
Pays de la Loire		1		1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	2	1	4
La Réunion		1		1
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

### Préparation suivie

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Préparation	49	36	6	91
Pas de prépa	1	8	3	12
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>103</b>

### Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	15
ENA	9
Autre	9
IEP	3
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>

### Structures d'origine (concours interne)

FPT	21
État	20
Ville de Paris	3
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>

### Grades ou fonctions (concours interne)

Attaché/Attaché principal/Directeur territorial	20
Attaché/Attaché principal d'administration	10
Attaché d'administrations parisiennes	3
Chargé de mission	3
Militaires (Commissaire/Capitaine/Officier)	3
Directeur/Adjoint/Collaborateur de cabinet	2
Ingénieur	2
Inspecteur des finances	1
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>

**IEP d'origine (concours externe)**

Paris	25
Bordeaux	3
Lille	2
Grenoble	1
Lyon	1
Strasbourg	1
Toulouse	1
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>

**Profil au moment de l'inscription (troisième concours)**

Sans emploi	5
Privé	4
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

## XVIII. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

---

Nombre de candidats admissibles ayant renoncé à passer les épreuves orales : 7

Concours externe : 3

Concours interne : 4

Troisième concours : 0

### 1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières

#### ✚ Concours externe

<i>Troisième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Questions européennes	44
Questions sociales	3
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

<i>Cinquième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Allemand	3
Anglais	38
Espagnol	5
Italien	1
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

#### ✚ Concours interne

<i>Troisième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Questions européennes	28
Questions sociales	12
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>

<b><i>Épreuve facultative d'admission</i></b>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Allemand	1
Anglais	27
Espagnol	5
Italien	2
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>

✚ Troisième concours

<b><i>Troisième épreuve d'admission</i></b>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Droit et gestion des collectivités territoriales	2
Questions européennes	6
Questions sociales	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

<b><i>Épreuve facultative d'admission</i></b>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Anglais	7
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 2) Notes obtenues par épreuves

### ✚ *Concours externe*

	<b>ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,53	14,50
Note maximum	18	18
Note minimum	7	10
Nombre de notes supérieures à 10	38	24
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,45	13,79
Note maximum	18	18
Note minimum	8	11
Nombre de notes supérieures à 10	40	24
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPÉENNES OU SOCIALES (coef. 3)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,83	13,83
Note maximum	17	16
Note minimum	7	10,50
Nombre de notes supérieures à 10	45	24
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES (coef. 3)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10	11,75
Note maximum	18	18
Note minimum	5	7
Nombre de notes supérieures à 10	25	19
Nombre de notes éliminatoires	0	

	<b>ÉPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 2)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,81	14,52
Note maximum	20	20
Note minimum	5	8
Nombre de notes supérieures à 10	35	22
Nombre de notes éliminatoires	0	

✚ Concours interne

	<b>ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,60	14
Note maximum	17	17
Note minimum	8	9
Nombre de notes supérieures à 10	33	20
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,93	13,82
Note maximum	16	16
Note minimum	9	11
Nombre de notes supérieures à 10	39	22
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPÉENNES OU SOCIALES (coef. 3)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,39	14,11
Note maximum	16,50	16,50
Note minimum	7	10
Nombre de notes supérieures à 10	39	22
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES (coef. 3)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	9,55	10,64
Note maximum	16	16
Note minimum	5	7
Nombre de notes supérieures à 10	16	12
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,17	14,83
Note maximum	20	20
Note minimum	6	6
Nombre de notes supérieures à 10	29	19
Nombre de notes éliminatoires		

✚ Troisième concours

	<b>ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,11	12,75
Note maximum	14	14
Note minimum	7	12
Nombre de notes supérieures à 10	7	4
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,78	12,50
Note maximum	16	14
Note minimum	7	11
Nombre de notes supérieures à 10	7	4
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPÉENNES, SOCIALES, OU LE DROIT ET LA GESTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (coef. 3)</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,39	15
Note maximum	16,50	16,50
Note minimum	5	14
Nombre de notes supérieures à 10	7	4
Nombre de notes éliminatoires		

	<b>ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE</b> (coef. 2)	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,57	13
Note maximum	18	18
Note minimum	7	8
Nombre de notes supérieures à 10	5	4
Nombre de notes éliminatoires		

### 3) Notes obtenues aux épreuves à choix de matières

✚ Concours externe

	<b>INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)</b>					
<b><u>Admissibles</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nombre de notes éliminatoires	Nb candidats notés
Questions européennes	12,82	16	7	42	0	44
Questions sociales	13	17	10	3	0	3

	<b>ÉPREUVE DE LANGUE (coef. 2)</b>					
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nombre de notes éliminatoires	Nb candidats notés
Allemand	15,33	19	10	3	0	3
Anglais	11,91	20	5	26	0	38
Espagnol	16,70	18	15	5	0	5
Italien	20	20	20	1	0	1

	<b>INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)</b>				
<b><u>Lauréats</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Questions européennes	13,77	16	10,50	22	22
Questions sociales	14,50	17	12	2	2

ÉPREUVE DE LANGUE (coef. 2)					
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Allemand	14,50	19	13	2	2
Anglais	13,78	20	7	16	18
Espagnol	17,17	18	16	3	3
Italien	20	20	20	1	1

✚ Concours interne

INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)						
<b><u>Admissibles</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nombre de notes éliminatoires	Nb candidats notés
Questions européennes	13,77	16,50	10	28	0	28
Questions sociales	12,50	16	7	11	0	12

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)						
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés	
Allemand	14	14	14	1	1	
Anglais	12,43	20	6	21	27	
Espagnol	15,30	19	11,50	5	5	
Italien	17,50	19	16	2	2	

INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)					
<b><u>Lauréats</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Questions européennes	14,15	16,50	10	17	17
Questions sociales	14	16	12	5	5

ÉPREUVE FACULTATIVE (coef. 2)					
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Allemand	14	14	14	1	1
Anglais	14,09	20	6	14	16
Espagnol	18,50	19	18	2	2
Italien	17,50	19	16	2	2

✚ Troisième concours

INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)						
<b><u>Admissibles</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nombre de notes éliminatoires	Nb candidats notés
Droit et gestion des collectivités territoriales	7	9	5	0	0	2
Questions européennes	14,25	16,50	12	6	0	6
Questions sociales	12	12	12	1	0	1

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)					
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Anglais	11,57	18	7	5	7

INTERROGATION AU CHOIX (coef. 3)					
<b><u>Lauréats</u></b>	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Questions européennes	15	16,50	14	4	4

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)					
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nombre de notes > 10	Nb candidats notés
Anglais	13	18	8	3	4

#### 4) Moyennes générales par concours

	Admissibles	Lauréats
Externe	12,11	13,73
Interne	12,27	13,44
Troisième concours	11,62	13,31

#### 5) Résultats d'admission

**385 points** soit une moyenne de **12,42 / 20** pour le concours externe  
**Soit 24 candidats admis (et 7 sur liste complémentaire)**

**347,50 points** soit une moyenne de **11,98 / 20** pour le concours interne  
**Soit 22 candidats admis (et 5 sur liste complémentaire)**

**312 points** soit une moyenne de **12 / 20** pour le troisième concours  
**Soit 4 candidats admis (et 2 sur liste complémentaire)**

## XIX. LAURÉATS

---

### Répartition des candidats selon leurs choix de matières

✚ Concours externe

<i>Troisième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Questions européennes	22
Questions sociales	2
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

<i>Cinquième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Allemand	2
Anglais	18
Espagnol	3
Italien	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

✚ Concours interne

<i>Troisième épreuve d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Questions européennes	17
Questions sociales	5
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

<i>Cinquième épreuve facultative d'admission</i>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Allemand	1
Anglais	16
Espagnol	2
Italien	2
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

✚ Troisième concours

<b>Troisième épreuve d'admission</b>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Questions européennes	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

<b>Quatrième épreuve facultative d'admission</b>	
<b>Matières</b>	<b>Nb de candidats</b>
Anglais	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

## XX. PROFIL DES LAURÉATS

### Genre

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
FEMME	11	11	1	23
HOMME	13	11	3	27
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>50</b>

### Âge

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Moins de 25 ans	18			18
25 – 29 ans	6	7		13
30 – 34 ans		9		9
35 – 39 ans		5	2	7
40 – 44 ans		1	1	2
45 – 49 ans			1	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>50</b>

### Niveau d'études

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Bac + 3	2	2		4
Bac + 4	2	1		3
Bac + 5 ou plus	1	12	2	15
IEP*	19	7	2	28
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>50</b>

\*Diplôme d'Institut d'études politiques

### Origine géographique

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes		1		1
Bourgogne-Franche-Comté	1			1
Bretagne	1			1
Centre Val de Loire	1			1
Grand Est	2	1		3
Hauts-de-France	2			2
Île-de-France	13	16	2	31
Normandie			1	1
Nouvelle Aquitaine	3	1		4
Occitanie		2		2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	1	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>50</b>

### Préparation suivie

	Externe	Interne	Troisième concours	TOTAL
Préparation	23	17	3	43
Pas de prépa	1	5	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>50</b>

### Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	7
ENA	4
Autres	5
IEP	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

**Structures d'origine (concours interne)**

État	9
FPT	12
Ville de Paris	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

**Grades ou fonctions (concours interne)**

Attaché/Attaché principal/Directeur territorial	11
Attaché/Attaché principal d'administration	6
Chargé de mission	2
Attaché d'administrations parisiennes	1
Directeur/Adjoint/Collaborateur de cabinet	1
Ingénieur	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

**IEP d'origine (concours externe)**

Paris	13
Lille	2
Bordeaux	1
Grenoble	1
Strasbourg	1
Toulouse	1
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

**Profil au moment de l'inscription (Troisième concours)**

Sans emploi	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01  
WWW.CNFPT.FR

*Certification ISO 9001/2015*  
*Élaboration et organisation*  
*des concours et examens pour le recrutement*  
*des cadres A+ de la fonction publique territoriale*

